

Avis adopté

Séance plénière du 24 mai 2023

Quels besoins de gouvernance pour les différents usages de la biomasse ?

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

Le CESE a le souci permanent d'être pertinent et utile, et d'apporter une valeur ajoutée par le débat au sein des commissions. Notre groupe s'est donc appuyé sur les meilleurs experts au monde, et a interrogé *ChatGPT* en lui posant la question suivante : quelle gouvernance pour la biomasse ? Cette IA a formulé cinq préconisations, qui pourraient, à première vue, ressembler à un avis du CESE. Je cite :

1. un cadre réglementaire solide, avec normes de durabilité, réglementations environnementales et mécanismes de suivi ;
2. une planification stratégique de long terme, qui prend en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la biomasse ;
3. la participation active des parties prenantes, les agriculteurs, les industries de transformation de la biomasse, les organisations environnementales, les communautés locales et les décideurs politiques ;
4. la recherche et développement, qui pourrait inclure le soutien à la recherche sur de nouvelles technologies de conversion de la biomasse, l'amélioration des pratiques agricoles durables, et nécessite une collaboration entre les institutions de recherche, l'industrie et le gouvernement ;
5. La transparence des processus décisionnels et la responsabilité des acteurs impliqués.

Au-delà de ces principes généraux et généreux, que le CESE ne peut qu'approuver, notre groupe souhaite saluer le travail de la commission Environnement qui a su tout d'abord, à la différence de *ChatGPT*, ne pas oublier que la biomasse doit d'abord servir l'alimentation de la population. Le travail en commission a surtout permis de dépasser les généralités, pour formuler des propositions précises. L'IA ne permet pas d'agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale ». L'IA ne peut pas remplacer la valeur ajoutée de notre assemblée, elle nous oblige à amplifier l'applicabilité de nos préconisations.

Nous souhaitons ici particulièrement souligner la nécessité d'institutionnaliser le dialogue entre deux mondes qui jusqu'ici ont travaillé séparément. Le monde agricole d'une part, concentré sur les filières alimentaires y compris à l'exportation, et le monde énergétique et industriel avec des besoins de flux prévisibles à long terme pour investir. L'option 2 proposée des co-tutelles croisées de France-Agrimer et de l'Ademe permettrait à l'évidence d'aller plus loin que de simples échanges d'informations dont l'expérience montre qu'ils s'interrompent quand ils deviennent difficiles.

Notre groupe salue le travail des rapporteurs et de la commission Environnement pour cet avis qui équilibre les trois enjeux de l'environnement, de l'agriculture et de l'économie. C'est une première manifestation de gouvernance transverse... dont le CESE montre la voie !

Ce que *ChatGPT* ne peut pas faire, c'est voter. Et **notre groupe, a voté l'avis.**